



# Grenelle de l'Éducation : le ministère lance une plateforme de concertation en ligne

Publié par Fériel Boudjelal | Nov 26, 2020 | Secondaire | 0

Chaque personne impliquée ou concernée par l'École peut y participer.



Capture écran

Le ministre de l'Éducation nationale a lancé en octobre dernier le « Grenelle de l'éducation », visant à replacer davantage les professeurs « au centre de la société ». Ce « Grenelle » avait déjà été annoncé fin août par Jean-Michel Blanquer. Son objectif ? Travailler, avec toutes les parties prenantes du système éducatif (syndicats, parents d'élèves, personnels...), « aux moyens de renforcer l'École de la République dans son rôle et dans sa place au sein de la Nation ».

## Revalorisation, formation, santé au travail...

Les rendez-vous ont d'ores et déjà commencé et seront ainsi échelonnés jusqu'en **février prochain**. Ils abordent des **thématiques** diverses telles que la revalorisation, la formation, le parcours professionnel, le numérique éducatif, la santé au travail... L'idée : faire émerger des « propositions concrètes qui bénéficieront aux professeurs, aux élèves et à la vie scolaire dans son ensemble », note le ministère.

En plus de cette démarche, le ministère de l'Éducation a récemment annoncé sur son site internet avoir ouvert une plateforme de **concertation en ligne** sur le « Grenelle de l'Éducation ». Elle est destinée à recueillir les **contributions** de chaque personne impliquée ou concernée par l'École et vise à nourrir « l'ensemble de la réflexion menée dans l'intérêt de notre système éducatif. »

Pour accéder à la plateforme : <https://grenelle.education.gouv.fr>